

Image not found or type unknown



Revocation surcis suite abandon de famille

Par **nadeau**, le **25/07/2011** à **12:48**

Bonjour, rnsuite a une plainte en 2005, mon ex-mari a ete condamne a 1 an de prison avec surci. Ne s etant pas presente au convocations, le surci a ete revoqué en 2007. rn depuis fin 2006, nous vivons de nouveau ensemble, et tout se passe bien, mais, rnlors d'un contrôle routier, les gendarmes l ont arrêter, et il est depuis incarcéré. rn Il ignorait être recherché, et la plainte de 2005 n'a plus lieu d'être puisque nous rnvivons de nouveau ensemble, quels sont nos recours pour le sortir rapidement de rn prison. Merci d'avance

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **12:53**

LE fait que vous vous soyez remis ensemble n'annule pas sa condamnation, si le fait qu'il a tout fait pour que le sursis soit révoqué.. rn Il faut prendre un avocat et présenter une demande de libération conditionnelle